



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2017/2018

Des permanences pour les **inscriptions scolaires** pour les écoles maternelle et élémentaire de Saint-Julien-Montdenis auront lieu en mairie

**durant la semaine du 20 au 24 mars 2017
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
(mercredi 22/03 : uniquement de 13h30 à 17h30)**

Sont concernées par ce dispositif :

- **les premières inscriptions en maternelle** : enfants nés avant le 1er janvier 2015 qui n'étaient pas scolarisés sur Saint-Julien-Montdenis l'année scolaire 2016/2017.
- **les premières inscriptions en élémentaire** : pour les nouveaux arrivants sur la commune .

Attention : les enfants de **grande section maternelle** de l'école de Saint-Julien-Montdenis qui sont admis en CP ne sont pas concernés par ces inscriptions.

Merci de vous munir :

- œ **de votre livret de famille à jour,**
- œ **de votre pièce d'identité (représentant légal),**
- œ **d'un justificatif de domicile récent,**
- œ **du carnet de santé de l'enfant (vaccin obligatoire à jour).**

Le certificat d'inscription sera transmis directement auprès de la direction de l'école.

Le maire,
Marc TOURNABIEN